

TABLEAU (G^o 4) DES CANTONNEMENTS DE PÊCHE ET DES PRIX DE FERME, SUR LA SAONE.

ARRONDISSEMENTS.	DÉSIGNATION DES CANTONNEMENTS DE PÊCHE.			ÉTENDUE EN MÈTRES.	NOMS ET DEMEURES DES ADJUDICATAIRES.	PRIX DE FERMAGE.
	N ^{os}	NOMS.	LIMITES.			
Châlon-S.-S.	1	Charnay.	Depuis la limite du département de la Côte-d'Or, où il existe un poteau, jusqu'à la jonction des territoires d'Ecuisses et de Bragny (communes).	7,770	Drouard (Jean-Bap.), à Charnay.	590
Id.	2	Les Bordes	Depuis la jonction du territoire d'Ecuisses et de Bragny jusqu'au barrage de Verdun-sur-Saône inclusivement.	6,700	Bernard (Jean-Baptiste), à Allerey.	580
Id.	3	Chanvorre	Depuis le barrage de Verdun-S.-S. jusqu'au port de la Vaudaine inclusivement.	5,750	Paccard (Théodore), à Verdun.	510
Id.	4	Verjus.	Depuis le port de la Vaudaine jusqu'au Thou-Rameau, où il existe un poteau, inclusivement.	5,800	Bonnardin (François), à Verjus.	275
Id.	5	Alliérot.	Depuis le Thou-Rameau jusqu'à la 70 ^e borne kilométrique en amont de Châlon.	6,390	Morin (Louis), à Sassenay.	460
Id.	6	Chatenay.	Depuis la 70 ^e borne kilométrique jusqu'à la 74 ^e borne en amont de Châlon.	4,000	Thierry (Laurent), à St-Cosme.	540
Id.	7	Châlon.	Depuis la 74 ^e borne kilométrique, en amont de Châlon, jusqu'à la 3 ^e borne en aval.	7,000	Germain (François), à Châlon.	700
Id.	8	Lun.	Depuis la 3 ^e borne jusqu'à la 9 ^e kilométrique en aval de Châlon.	6,000	Id.	470
Id.	9	Ouroux.	Depuis la 9 ^e borne jusqu'à la 14 ^e , en aval de Châlon.	5,000	Lesne (Louis), à Ouroux.	250
Id.	10	Gigny.	Depuis la 14 ^e borne jusqu'à 500 m en aval de la 18 ^e borne où il existe une borne de limites carrée et gisante.	4,500	Jauffre (Jacques), à Torcy.	125
Id.	11	Ormes.	Depuis la borne cassée à 500 m en aval de la borne kilométrique n ^o 18, jusqu'à la 24 ^e borne kilométrique.	4,500	Chateau (Pierre), à Tournus.	210
Id.	12	L'Epines.	Depuis la 24 ^e borne jusqu'à la limite de l'arrondissement de Mâcon, où existent une borne et un poteau, limites de la pêche.	5,056	Fournier (Etienne), à St-Laurent-les Mâcon.	350
Mâcon.	1	Au-dessus de Tournus.	En amont par l'arrondissement de Châlon, en aval par le pont de Tournus. La pêche, sous le pont de Tournus, est du premier cantonnement.	5,500	Armand (Jean), à Belleville.	500
Id.	2	Au dessous de Tournus.	En amont 40 kilomètres au-dessous du pont de Tournus; en aval le port du Villars.	3,500	Fournier (Etienne), à St-Laurent-les-Mâcon.	500
Id.	3	Le Villars.	En amont le port du Villars, en aval le port d'Uchizy.	6,000	Burtin (Benoît), à St-Laurent-les-Mâcon.	685
Id.	4	Uchizy.	Le port d'Uchizy en amont, et en aval le pont de Fleurville.	5,000	Demoncroc (Maximilien) à Ste-Bénigne (Ain).	400
Id.	5	Fleurville.	En amont le pont de Fleurville, en aval le port de Porceley.	5,500	Giroux (Rambert), à St-Laurent-les-Mâcon.	550
Id.	6	Porceley.	En amont le port de Porceley, en aval le port de St-Jean-le-Priche.	5,000	Fournier (Etienne), à St-Laurent-les-Mâcon.	400
Id.	7	St-Jean le Priche.	En amont le port de St-Jean-le-Priche, en aval le pont de Mâcon. La pêche, sous le pont de Mâcon, est du 7 ^e cantonnement.	7,000	Meunier (François), à Créche.	1,060
Id.	8	Mâcon.	En amont 40 m au-dessous du pont de Mâcon, en aval le poteau kilométr. n ^o 207.	5,000	Burtin (Georges), à St-Laurent-les-Mâcon.	1,480
Id.	9	Sous-Varennes.	Le poteau kilométr. n ^o 208 en amont, en aval le poteau n ^o 15.	5,000	Burdin (Jacques), à Morisain.	840
Id.	10	S. Romain.	En amont le poteau n ^o 215, en aval le département du Rhône.	5,000	Burdin (Antoine), à St-Romain.	1,590
Trévoux.	1		Limite du département du Rhône et de Saône-et-Loire, au pont de Belleville.	9,000	Mornand (Etienne), à Saint-Romain.	1,990
Id.	2		Du port de Belleville à celui de Messiney.	7,000	Perret à S. Georg.-S.-Rom.	2,045
Id.	3		Du port de Messiney au pont de Frans.	6,000	Loup (Cl.), à Beauregard.	1,790
Id.	4		Du pont de Frans à celui de St-Bernard.	5,000	Fanton (Fr.), id.	1,000
Id.	5		Du pont de St-Bernard au four à chaux de J. Achard.	5,000	Sausset (Simon), à Trévoux	1,500
Id.	6		Du four du sieur Achard jusqu'au ruisseau de Parcieux.	5,000	Moiroux (Ant.) de Parcieux	700
Id.	7		Du ruisseau de Parcieux à la limite du département de l'Ain et du Rhône.	4,000	Praire (Jean), à Reyrieux.	625
Lyon.	8		De la limite du dép. du Rhône à celui de l'Ain jusqu'au ruisseau de Roche-Cardon.	11,000	Morel (L ^s), à St-Rambert.	2,090
Id.	9		Du ruisseau de Roche-Cardon au pont de la Mulatière inclusivement.	7,000	Perrin (Barth.), à Vaise.	12,500
				175,644		55,955